



Les Points d'Eau d'Incendie Les puisards déportés

Objectif

- Utiliser des PEI qui ne sont pas accessibles pour une mise en aspiration directe

Caractéristiques

- Alimentation possible par une réserve naturelle ou artificielle,
- Alimentation par gravité via une canalisation de 300 mm minimum,
- Hauteur nominale d'aspiration de 6 m maximum,
- Création d'une aire de mise en aspiration (cf. fiche n°12),
- Peut-être doté d'un dispositif d'aspiration fixe (cf. fiche n°13),
- Apposition de la signalisation réglementaire (cf. fiche n°10).



Schéma de principe

